

Traitement du certificat d'enregistrement en tant que ressortissant étranger (procédure effectuée ou carte délivrée avant le 8 juillet 2012)

Qu'est-ce qu'un certificat d'enregistrement en tant que ressortissant étranger ?

C'est une carte qui a été faite sur la base du système d'enregistrement des ressortissants étrangers qui a été aboli le 9 juillet 2012. Vous pouvez continuer à l'utiliser sur une période déterminée après le 9 juillet 2012.

Date d'expiration du certificat d'enregistrement en tant que ressortissant étranger

Les personnes qui détiennent un certificat d'enregistrement en tant que ressortissant étranger peuvent l'utiliser jusqu'à leur 16^{ème} anniversaire. Veuillez demander la délivrance de votre nouvelle carte (Certificat de résident permanents spécial) avant cette date d'anniversaire. Si vous avez 16 ans ou plus, veuillez demander une nouvelle carte (Certificat de résident permanent spécial) dès que possible, car elle est déjà expirée.

Documents requis

Les 3 éléments ci-dessous sont requis pour changer de carte :

- 1) Certificat d'enregistrement en tant que ressortissant étranger
- 2) Passeport
- 3) 1 photo d'identité (4.5 cm * 3.5 cm) de moins de 3 mois

Demande faite par un proche

En principe, seule la personne concernée peut faire la demande. Cependant, un membre de la famille de plus de 16 ans vivant avec la personne concernée, peut à sa demande, effectuer cette démarche par procuration. Il convient de noter que dans ce cas, le représentant en question devra se munir d'un document prouvant l'identité de la personne concernée (permis de conduire, passeport, etc) .

*Pour les personnes qui ne peuvent pas venir faire ces démarches pour d'autres raisons, veuillez contacter la mairie de Nishinomiya ou la mairie annexe la plus proche.

*Le centre des services ACTA Nishinomiya Station ne peut pas effectuer toutes les démarches décrites ci-dessus.

Renseignements :

Service des affaires civiles de la mairie de Nishinomiya,	Tél 0798-35-3104
Mairie annexe de Naruo : 3-5-14 Naruo-cho,	Tél 0798-47-0101
Mairie annexe de Kawaragi : 8-1 Kawarabayashi-cho,	Tél 0798-67-5132
Mairie annexe de Koto : 3-2-29 Koto-en, Apri Koto 3ème étage	Tél 0798-51-2681
Mairie annexe de Shiose : 1 Najioshin-machi, Centre Shiose rez-de-chaussée	Tél 0797-61-0521
Mairie annexe de Yamaguchi : 4-1-8 Shimoyamaguchi, Yamaguchi-cho, Centre Yamaguchi rez-de-chaussée	Tél 078-904-0395